

## LES JARDINS DU PRADO rappelle Lot 154-2



- Lot 154-2
- Marque : Les Jardins du Prado
- Lot 154-2 Date de durabilité minimale 30/09/2025
- Conditionnements : Bocal de 600 g
- Date début/Fin de commercialisation : jusqu'au 10/11/2023
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Informations complémentaires : RAS
- Zone géographique de vente : Département de l'Isère
- Distributeurs : Magasin de producteurs locaux : Délices des champs à Saint-Siméon de Bressieux

### POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Produits fabriqués dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garantie sanitaire satisfaisante (pH instable).**
- Risques encourus par le consommateur : **Clostridium botulinum (agent responsable du botulisme)**

### QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :

**Le botulisme est une maladie rare qui résulte le plus souvent de la consommation d'un aliment contaminé contenant de la toxine botulique produite par Clostridium botulinum. Cette toxine se développe notamment dans les conserves ou les produits de charcuterie de fabrication familiale ou artisanale pour lesquelles le procédé de stérilisation n'a pas été maîtrisé. Les symptômes apparaissent généralement 12 à 72 heures après l'ingestion d'un aliment contaminé, mais ils peuvent se développer plus précocement ou plus tardivement (2 heures jusqu'à 10 jours). L'intoxication botulique est caractérisée par des signes neurologiques : sensation de vision floue, paupières tombantes, troubles de la parole, difficulté à avaler, sécheresse de la bouche, faiblesse musculaire. Des signes digestifs (constipation, vomissements, diarrhée) accompagnent souvent les signes neurologiques.**

### RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 10 janvier 2024**

### CONTACT

- Numéro de contact : **0962570695**

**Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**

**<https://rappel.conso.gouv.fr>**

Le site des alertes de produits dangereux



**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre